Envoyé en préfecture le 30/09/2015
[illegible]0/09/2015
[illegible]-20150928-D[illegible]0930018-DE

maintenant !

- **Extrait du registre des délibérations**
  Commission « Culture, citoyenneté et relations internationales »

Conseil municipal du 28 septembre 2015
Séance du 10 septembre 2015

17 Grange à Musique – Fonctionnement des structures – demande de subvention 2016 auprès du Conseil Régional de Picardie

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes GUENDOUZE, CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, MM. BOUKHACHBA, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme FAZAL	Pouvoir à :	Mme CARLIER
Mme LEHNER	Pouvoir à :	M. N'DIAYE
M. MONTES	Pouvoir à :	Mme JAJAN

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**
  - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : **39**
  - Nombre de conseillers en exercice : **39**
  - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : **39**

- **Rapport de présentation :**

Monsieur Florent LELONG, conseiller municipal délégué, expose :

Le Conseil Régional de Picardie, dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Culturel (SRDC) propose un soutien au fonctionnement des structures, dont font partis les lieux labellisés SMAC (Scène Musiques Actuelles).

A ce titre, dans le cadre des objectifs annuels de la Grange à Musique et dans le cadre du conventionnement cadre pluripartite et pluriannuel autour de la Grange à Musique (délibération N° 20 du conseil municipal du 16/12/2013), il vous est proposé d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 50 700 €, au titre d'une aide à la Scène de Musiques actuelles La Grange à Musique, auprès du Conseil Régional de Picardie, pour l'année 2016.

Vous êtes appelés à voter.

Envoyé en préfecture le 30/09/2015
préfecture le 30/09/2
le
060-216001Z
0928-DE-PG150930018-DE

maintenant !

■ Le conseil municipal :
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 10 septembre 2015,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :
Votants : **39** Pour : **39** Contre : **0** Abstention : **0**

■ Décide à l'unanimité :
Article 1er : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 50 700 € auprès du Conseil Régional de Picardie.

Article 2 : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention avec le Conseil Régional de Picardie portant sur une aide au fonctionnement des structures, ainsi que tous les documents y afférents.

Article 3 : d'imputer les recettes éventuelles dudit projet sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la ville, compte Régions 7472/314/GM.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 29 SEP. 2015

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
après dépôt en sous-préfecture le 30/09/15
et publication ou notification le 01/10/15
affiché le 29/09/15
CREIL, le 01/10/2015

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe RALUY

C'est maintenant !
www.creil.fr
LA VILLE CREIL OISE PICARDIE